

# Lengas

Revue de sociolinguistique

77 | 2015 :

« Communauté linguistique » : un concept, des terrains

---

## Les Kurdes en Irak : une communauté linguistique qui protège son identité nationale

*Los Kurdes en Irac : una comunautat lingüística que protegís son identitat nacionala*

NIGAR ALI HUSSEIN

---

### Résumés

Français English

La communauté linguistique kurde en Irak, autonome depuis 1991, voit aujourd'hui une situation de plurilinguisme important due à l'existence d'un grand nombre de réfugiés (plus de deux millions). D'autre part, malgré le statut officiel de la langue kurde en Irak, les Kurdes dans ce pays n'ont pas encore réussi à unifier une langue standard kurde ayant une même utilisation dans les systèmes éducatifs et les médias kurdes. Les Kurdes d'Irak, pour qui leur langue est largement considérée comme l'élément essentiel dans leur identité nationale, comment contribuent-ils aujourd'hui à l'affirmation et à la protection de cette identité ? Pour pouvoir répondre à cette question, cet article s'appuiera sur les données que nous avons recueillies dans le cadre de notre mémoire de master en 2013, lors d'une enquête de terrain menée auprès des Kurdes d'Irak. Ces derniers s'inquiétaient de la situation actuelle de leur langue dans leur société. Ils réclament au gouvernement et à l'académie kurdes à donner plus d'importance à la question de la langue kurde et à son développement pour mieux protéger l'identité nationale kurde

The Kurdish speech community in Iraq, autonomous since 1991, has witnessed an important situation of multilingualism due to the existence of a large number of refugees (more than two million). On the other hand, in spite of the official status of the Kurdish language in Iraq, the Kurds in this country have not yet managed to unify a Kurdish standard language, having the same use in education systems and Kurdish media. How do the Kurds of Iraq, whose language is widely considered as the essential element in their national identity, contribute today to the assertion and protection of this identity ? To be able to answer this question, this article will

lean on the data which we collected within the framework of our memory during the Master's program in 2013, during a survey led with the Kurds of Iraq. The latter worried about the current situation of their language within their society. They demanded the Kurdish government and the Kurdish academy to give more importance to the question of the Kurdish language and its development to better protect the Kurdish national identity.

---

## *Entrées d'index*

**Mots-clés** : Kurdistan d'Irak, Kurdes d'Irak, communauté linguistique kurde, langue kurde, langue standard, identité nationale

**Keywords** : Kurdistan of Iraq, Kurds of Iraq, Kurdish speech community, Kurdish language, Standard language, National identity

---

## *Texte intégral*

# Introduction

- 1 Le peuple kurde qui regroupe plus de 40 millions d'individus, forme actuellement une grande nation néanmoins dépourvue d'État. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les Kurdes ont en effet été répartis entre plusieurs États : la Turquie, l'Iran, la Syrie et l'Irak. Or, depuis cette division, la communauté linguistique kurde (qui sera désignée par le sigle CLK) a été victime d'une politique de répression menée par ces mêmes États. Ces derniers ont mis en place des mesures visant à nier les droits et jusqu'à l'identité des Kurdes.
- 2 Cet article portera sur une partie de la CLK située à l'intérieur des frontières de l'Irak. Il s'agit d'une communauté kurde autonome résidant sur son propre territoire appelé le « Sud du Kurdistan<sup>1</sup> » ou encore le « Kurdistan d'Irak ». Dans ce cadre, nous tenterons de déterminer dans quelle mesure la CLK basée en Irak contribue à l'affirmation et à la protection de l'identité nationale. Et quel rôle joue la langue kurde dans l'affirmation de l'identité nationale de cette communauté.
- 3 Il va de soi qu'aborder les questions liées à une communauté linguistique ne peut se faire qu'en tenant compte du rapport existant entre la langue et la société. De ce fait, pour comprendre ce dernier, cette étude analysera les liens existant entre communauté linguistique et identité nationale, dans le cadre de l'espace kurde d'Irak.

## Approche théorique

- 4 Avant de présenter l'enquête de terrain sur laquelle s'appuie ce travail, nous allons définir brièvement les concepts-clés que nous utiliserons, depuis le concept de communauté linguistique jusqu'à celui de nation en passant par celui d'identité nationale. À la suite de quoi, nous montrerons les rapports entre ces concepts, tout en gardant à l'esprit que : « Tout concept, quel qu'il soit, ne se définit jamais que par rapport à d'autres, de telle sorte qu'on ne peut prétendre le saisir exactement qu'à travers un réseau de relations intersémantiques » (Héraud 1978, 26).
- 5 Le concept de communauté linguistique est souvent utilisé pour désigner une population ou un groupe d'individus, tout comme celui de nation. Les ethnistes

emploient ce concept pour désigner une ethnie ou une nation au sens ethnique. De son côté, Labov définit la communauté linguistique comme « un groupe de personnes partageant les mêmes normes quant à la langue » (Labov 1976, 228). Tandis que, pour Héraud, il s'agit de « l'ensemble des populations de même langue » - en précisant que, « compte tenu du phénomène d'assimilation, il faut y englober aussi les personnes qui ont perdu l'usage de leur langue ethnique » (Héraud 1994, 21). En outre, « la nation ayant plusieurs composantes (l'origine ethnique, l'histoire, le cadre géographique, la ou les religions, la langue, la culture), elle ne saurait être définie qu'à l'aide d'un seul critère. Sans cela on obtiendra autant de nomenclatures des nations, et autant de cartes différentes, qu'on aura utilisé de critères » (*ibid.*, 9).

6 Pour sa part, Renan considère que « l'essence d'une nation est [le fait] que tous les individus aient beaucoup de choses en commun » (Renan 1882, 4). Ce qui nous invite à affirmer que l'essence d'une communauté linguistique tient dans le fait que ses membres aient en commun au moins une langue ainsi que des représentations afférentes à cette langue.

7 Dans un tout autre ordre d'idées, Gellner estime que « les nations sont des artefacts produits par les convictions, la solidarité et la loyauté des hommes. Une simple catégorie de personnes [...] devient une nation si et quand les membres de cette catégorie se reconnaissent, avec fermeté, certains droits et devoir mutuels, réciproquement en vertu de leur commune adhésion » (Gellner 1989, 19).

8 Ajoutons que le philosophe Zarka rejoint cette pensée, en affirmant que « l'identité d'une nation est une identité réflexive. Une nation n'existe que dans la mesure où elle se conçoit comme une nation. Sans cette réflexivité, sans cette conscience de soi, il n'y aurait pas une nation mais une multitude d'individus ou de groupes disparates » (Zarka 2013, 9). Cet auteur montre également qu'une nation ne se fonde pas sur l'origine ethnique de ces individus, comme l'estiment les ethnistes, mais sur la conscience d'appartenir à une nation. Pour Zarka, en effet, « la nation réside dans la seule conscience d'être une nation et nullement dans l'origine ethnique des individus qui y vivent. Inversement, des populations de même origine ethnique peuvent donner lieu à des nations différentes et mutuellement hostiles, c'est ce qui arrive dans les Balkans » (*ibid.*)

9 Dans les revendications nationalistes qui apparaissent régulièrement, la langue est un facteur non négligeable, voire primordial, du fait qu'elle constitue l'élément fondateur d'une nation : sans langue, il ne peut y avoir de nation. D'ailleurs, beaucoup de théoriciens ont affirmé le rôle primordial joué par la langue dans la notion d'identité nationale (Fishman 1989 ; Joseph 2004). En effet, « la langue constitue le peuple dont elle est le fondement et la pensée collective : il y a réciprocity et interaction entre la langue et le peuple : la langue fait la nation, la nation fait la langue » (Marcellesi & Gardin 1974, 22).

## Présentation de l'enquête

10 Afin de répondre aux questions posées au départ, cet article s'appuiera sur les données que nous avons recueillies en 2013<sup>2</sup>, lors d'une étude de terrain. Au cours de cette dernière, nous avons questionné les pratiques, les usages et les représentations sociolinguistiques des Kurdes d'Irak, dans leur contexte social. Nous avons aussi pris en considération l'attitude des sujets vis-à-vis des langues pratiquées et utilisées dans leur région. Nos objectifs étaient alors de connaître l'usage, la place, la fonction de la langue kurde et des autres langues au sein de la communauté kurde d'Irak, et

d'analyser les comportements des usagers d'un point de vue sociolinguistique.

11 Les données recueillies l'ont été lors d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de huit Kurdes d'Irak venant de différentes villes kurdes et qui habitaient à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien. L'échantillon comprenait quatre hommes et quatre femmes de deux générations différentes. Les entretiens ayant été réalisés en langue kurde<sup>3</sup>, nous les avons traduits et transcrits en français.

12 Après avoir interrogé les Kurdes d'Irak sur la question de la langue dans leur communauté, nous avons constaté que, malgré les efforts menés au Kurdistan irakien pour la standardisation et la planification de la langue kurde, les Kurdes d'Irak s'inquiétaient de la situation actuelle de leur langue dans leur société. En effet, les enquêtés ont affirmé craindre que le gouvernement et les organisations kurdes s'occupant de la langue ne fassent pas de sérieux efforts pour la protéger. Mais pourquoi cette inquiétude ? Pourquoi les Kurdes ne sont-ils pas satisfaits de la planification linguistique du kurde dans leur région ? Considèrent-ils qu'il existe une menace de domination d'une autre langue sur leur propre langue ?

13 Afin de pouvoir éclaircir certains points de vue des enquêtés, nous avons réalisé un tableau indiquant le profil de ces derniers (avec des codes de référence), et présenterons, par la suite, quelques extraits des entretiens réalisés.

Tranche d'âge des enquêtés	Code	Sexe	Âge	Ville de naissance	Statut
Enquêtés âgés de 50 à 56 ans	E1	Homme	56	Erbil	Employé
	E2	Homme	50	Kirkuk	Professeur
	E3	Femme	50	Khanaqin	Institutrice
	E4	Femme	54	Erbil	Employée
Enquêtés âgés de 23 à 26 ans	E5	Homme	26	Erbil	Employé
	E6	Homme	25	Akre	Étudiant
	E7	Femme	23	Erbil	Étudiante
	E8	Femme	26	Erbil	Employée

## La langue et l'identité kurdes

14 Les États-nations ayant concrètement divisé le peuple kurde, ont aussi tenté de priver les Kurdes de leurs droits linguistiques. Dans ce cadre, toutes les revendications touchant ce domaine furent assimilées à des mouvements séparatistes, souvent fermement réprimés.

15 Pourtant, quel que soit leur pays de résidence, le sentiment d'appartenance à une nation kurde a incité les Kurdes à revendiquer très tôt leur identité nationale. La langue, pour ces derniers est l'élément le plus important de leur identité du fait qu'elle les distingue des nations voisines plus aisément que toute autre caractéristique culturelle ou physique (Sheyholislami 2009, 3-4). C'est pour cette raison que le kurde est « largement considéré comme un "pilier de l'identité kurde" » (Kutschera 2005, 34).

16 La langue kurde est une langue indo-européenne du groupe iranien qui se caractérise par une grande diversité dialectale puisque, jusqu'à maintenant, elle n'a

pas été unifiée. La séparation géographique et politique des Kurdes a empêché un rapprochement entre leurs différents dialectes. En effet,

[...] du fait de l'évolution séparée des différentes parties de la communauté linguistique kurde au sein de plusieurs États (Irak, Iran, Syrie, Turquie et ancienne URSS), du fait également des politiques linguistiques distinctes menées par ces États, l'unification linguistique ne s'est jamais réalisée (Scalbert-Yücel 2006, 117).

- 17 Les deux principaux dialectes kurdes sont le *kurmanjî* (parlé par environ 65 % de la population kurde) et le *soranî* (parlé par environ 30 % de la population kurde). Le reste se compose d'autres dialectes parlés dans différentes régions kurdes. En plus de la diversité dialectale, les Kurdes utilisent, selon les pays, différents alphabets pour écrire le kurde. Aujourd'hui, l'unification de cette langue semble encore plus difficile étant donné que « le développement s'est opéré sur une structure polydialectale » (Akin 1997, 70).

## La langue kurde en Irak

- 18 En Irak, la langue kurde a traversé, et traverse encore, des phases difficiles, au niveau de son statut, mais aussi sur le plan du Kurdistan, au niveau de sa planification (autrement dit, son enseignement, sa protection etc.)
- 19 Or, lorsque la situation d'une langue est telle, une deuxième phase succède généralement à la première, comme l'affirme Calvet pour qui « lorsqu'une langue jusque-là dominée accède au statut de langue officielle ou de langue nationale, le problème des variantes dialectales se pose fréquemment » (Calvet 1987, 194).

## Le kurde avant l'autonomie

- 20 Depuis son instauration en 1921, le gouvernement irakien a souhaité créer un pays arabe unifié sans prendre en considération la diversité nationale et ethnique de ses citoyens. Pour ce faire, ce gouvernement a interdit l'utilisation des langues minoritaires ainsi que les manifestations culturelles des minorités nationales. Il a parallèlement appliqué une politique d'arabisation dans les régions kurdes, notamment dans les régions pétrolifères.
- 21 En dépit de cette politique de répression, de minorisation et d'arabisation, le régime irakien n'a pas réussi à empêcher les Kurdes de mener des mouvements nationalistes dans le but de revendiquer leur identité nationale. Jusque dans les années soixante-dix, les Kurdes n'ont cessé de lutter pour une reconnaissance de leurs droits comme peuple distinct, y compris en ce qui concerne leurs droits linguistiques étant donné que la langue kurde demeurait encore minorée. Au final, cette lutte aboutit à la reconnaissance de ce peuple et de leur langue en Irak, par la signature de l'accord de 1970 que nous allons présenter ci-dessous.

## L'officialisation de la langue kurde dans le cadre régional en Irak

- 22 Après bien des négociations, la langue kurde fut pour la première fois tolérée en

vue de son utilisation dans les régions kurdes, suite à un accord<sup>4</sup> signé entre les Kurdes et les Arabes en 1970. L'article 10 de ce dernier stipulant que la constitution devrait être modifiée et indiquer que « le peuple irakien est composé de deux nationalités, la nationalité arabe et la nationalité kurde ». L'article 1 de cet accord précise en outre que « la langue kurde doit être, aux côtés de la langue arabe, la langue officielle dans les régions à majorité kurde ; le kurde sera la langue d'enseignement dans ces régions et il sera enseigné dans tout l'Irak comme langue seconde ».

23 Suite à cet accord, la constitution irakienne de 1970 reconnut les Kurdes comme l'une des deux principales nationalités composant l'Irak, en établissant que : « Le peuple irakien est composé de deux principales nationalités : arabe et kurde » (Constitution de 1970, article 5-b). En outre, l'article 7-b de ce même texte reconnut le kurde comme langue officielle en indiquant : « La langue kurde est officielle, outre l'arabe, dans la région kurde ».

24 De là, le dialecte soranî fut autorisé comme langue officielle dans l'enseignement primaire et secondaire dans certaines régions<sup>5</sup> kurdes. C'est alors que la publication de journaux et magazines kurdes commença à se développer et que le kurde connut « un développement remarquable dans le domaine littéraire et scientifique avec des moyens institutionnels mis à sa disposition » (Akin 1997, 72).

25 Le soulèvement kurde de 1991 aboutit à une autonomie régionale des trois provinces kurdes (à savoir Erbil, Souleimaniya et Dihok). Et depuis cette date, le Kurdistan irakien situé au nord de l'Irak, est une région autonome ayant son propre gouvernement.

## Le kurde après l'autonomie

26 L'accès à l'autonomie régionale du Kurdistan est le résultat de la résistance nationale d'un peuple s'étant toujours battu pour l'obtenir, au travers d'une lutte difficile. Après avoir accédé à l'autonomie du Kurdistan irakien, les Kurdes ont formé leur propre gouvernement, lequel a adopté une loi stipulant que le kurde et l'arabe seraient désormais les langues officielles et que toutes les minorités nationales vivant au Kurdistan auraient le droit d'utiliser, d'étudier et de développer leurs langues maternelles.

27 Après la deuxième guerre du Golfe et la chute du régime Baas d'Irak en 2003, le gouvernement transversal d'Irak adopta, en 2004, une loi dans laquelle la langue kurde et la langue arabe étaient reconnues comme les langues officielles d'Irak.

## L'officialisation de la langue kurde dans le cadre de l'État irakien

28 Le changement de statut de la langue kurde, passée du statut de « langue régionale officielle » à celui de « langue officielle » de l'Irak constitua un événement très important dans l'histoire kurde. La langue kurde fut ainsi reconnue, comme langue officielle d'Irak, au même titre que l'arabe : « La langue arabe et la langue kurde sont les deux langues officielles de l'Irak » (Constitution 2005, article 4-1).

29 Suite à ce changement de statut, le kurde devint de plus en plus utilisé dans des champs de plus en plus vastes au sein de la société kurde irakienne. Aujourd'hui, en tant que langue officielle du Kurdistan et de l'Irak (avec l'arabe), le kurde est utilisé

dans le cadre familial, social, administratif etc.<sup>6</sup>

- 30 Au cours de leur entretien, les enquêtés ont affirmé parler leur langue, que ce soit en famille ou en dehors de la famille :

(E2) : Puisque le kurde est la langue officielle du Kurdistan d'Irak, j'utilise le kurde plus que d'autres langues [...] Aujourd'hui, l'on peut faire de la politique, faire de l'économie, et avoir notre vie sociale au Kurdistan [...] Cette langue se développe dans tous les domaines et n'a pas de limite, nous pouvons le parler et l'utiliser dans les différentes situations de la vie quotidienne<sup>7</sup>.

- 31 Le changement de statut a apporté beaucoup de satisfaction aux Kurdes qui virent ainsi leurs droits linguistiques enfin reconnus. Au-delà, cette étape renforça leur espoir de maintenir et d'affirmer leur identité nationale. Un enquêté nous confia à ce propos :

(E6) : Le fait que pour la retransmission des conférences de presse ou des débats parlementaires de Bagdad, la langue kurde s'affiche à l'écran, cela me satisfait, c'est un sentiment très agréable, j'ai l'impression d'avoir retrouvé notre liberté<sup>8</sup>.

## Débat sur la langue kurde au sein du Kurdistan d'Irak

- 32 Depuis la création du gouvernement kurde en 1992, la question de la langue ne cesse de faire débat au sein de la communauté kurde d'Irak. Étant donné la diversité dialectale de la langue kurde, sa planification n'est pas une étape facile au sein de cette communauté. Le dialecte *soranî*, parlé par la majorité des Kurdes irakiens, a une utilisation plus fréquente que d'autres dialectes kurdes, dans les publications et les médias. De ce fait, en 2008, un groupe composé de 53 intellectuels a signé une pétition dans laquelle il a été demandé au gouvernement kurde de reconnaître officiellement le dialecte *soranî* comme langue standard du Kurdistan irakien.

- 33 Mais ce mouvement provoqua des réactions chez les Kurdes parlant le badinî. Ces derniers proclamèrent alors qu'ils n'accepteraient pas l'imposition du soranî. De là, un intellectuel kurde (Hassanpour 2008, 11) proposa un bi-standard comme solution. En définitive, cette solution fut acceptée par certains et refusée par d'autres. Ceux qui la refusèrent estimant que le bi-standard de la langue kurde dans cette communauté serait une menace pour l'unité régionale et nationale kurde.

- 34 Dans le cadre de la tentative d'officialisation d'une langue kurde standard et unifiée, des conférences et des débats furent organisés par des intellectuels kurdes, que ce soit au Kurdistan ou dehors du Kurdistan<sup>9</sup>, auxquels participèrent, en plus des linguistes, académistes et intellectuels du Kurdistan d'Irak, des penseurs venus des autres parties du Kurdistan (notamment de Turquie et d'Iran).

- 35 Aujourd'hui, cela fait plus de vingt ans que les Kurdes d'Irak ont une autonomie régionale et un gouvernement propre. Mais jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi à gérer correctement la diversité linguistique, surtout dans le système éducatif et les médias kurdes - ces derniers étant nombreux à utiliser leur propre variété linguistique. De ce fait, les médias kurdes ont mis en place une intelligibilité mutuelle entre les locuteurs des différents dialectes kurdes. Cela a permis qu'en dépit des variétés linguistiques en place au Kurdistan irakien, les membres de cette communauté arrivent à se comprendre, comme le montrent les témoignages suivants :

(E5) : Les mots sont différents d'un dialecte à un autre, mais en général, on se comprend, on échange des idées et des savoirs entre nous<sup>10</sup>.

(E3) : Il y a des Kurdes de différentes villes du Kurdistan qui viennent à Erbil. Ils parlent différents dialectes. Même si ces dialectes sont très différents les uns des autres, je peux les comprendre lorsqu'ils parlent lentement<sup>11</sup>.

- 36 Nous avons demandé aux enquêtés s'ils avaient constaté une évolution de la langue kurde depuis qu'elle était devenue langue officielle en Irak, et avons reçu des avis divergents, voire contradictoires. Ainsi, l'un des enquêtés a affirmé que le kurde s'était développé et enrichi de nouveaux mots :

(E3) : La langue kurde s'est enrichie de nouveaux mots kurdes, elle est plus pure et nette qu'avant. À notre époque, il y avait beaucoup de mots arabes dans la langue kurde, mais plus maintenant. Quand je donne des cours à mes élèves, je vois tous ces changements<sup>12</sup>.

- 37 Mais deux autres enquêtés ont donné des avis quelque peu différents :

(E2) : Puisqu'il n'existe pas d'État kurde, on n'a pas réussi à avoir une langue kurde standard et unifiée au Kurdistan. C'est un problème, mais puisque le kurde est aujourd'hui la langue officielle de l'Irak, il y aura de nouveaux mots et termes dans cette langue<sup>13</sup>.

(E1) : Je sens qu'il y a eu des changements sur la langue kurde et que cela continuera, mais ces changements ne sont pas ceux que nous souhaitons. Nous voulions qu'une seule langue kurde unifiée apparaisse au Kurdistan, qu'il n'y ait qu'une seule grammaire kurde. Vu la situation politique et économique du Kurdistan irakien et les problèmes qu'il y a, on n'a pas donné beaucoup d'importance à la langue kurde et à son développement. C'est pourquoi il manque une langue standard kurde pour les médias kurdes et tous les Kurdes, du nord au sud du Kurdistan<sup>14</sup>.

- 38 Néanmoins, la plupart des enquêtés ont répondu que suite au changement de statut du kurde en Irak, cette langue n'avait pas évolué mais qu'au contraire, elle avait régressé. Les enquêtés estiment en effet que leur langue n'est plus pure et qu'elle comporte beaucoup de mots étrangers. Ils critiquent le gouvernement et l'académie kurdes, qu'ils accusent de ne pas donner assez d'importance à la question de la langue kurde.

(E7) : C'est vrai qu'on utilise et qu'on parle toujours le kurde. Mais on utilise beaucoup de mots et de termes arabes dans notre langage<sup>15</sup>.

(E5) : Je ne vois aucune évolution de la langue kurde, alors que notre grand problème tient dans le fait que, jusqu'à maintenant, l'on n'a pas de langue kurde standard au Kurdistan ! C'est le problème le plus important, mais cette langue n'a pas changé, que ce soit pour des raisons politiques ou sociales. Le kurde n'a pas évolué. Par contre, il a beaucoup régressé [...] la langue kurde est un mélange d'autres langues !<sup>16</sup>

(E6) : Les Kurdes ont beaucoup de difficultés avec leur langue. Jusqu'à aujourd'hui, l'Académie et les autres organisations kurdes n'ont pas pu établir de langue kurde standard, ils ne sont pas parvenus à unifier la langue kurde en une seule langue qui puisse être enseignée partout, dans les systèmes éducatifs kurdes [...] Souvent les termes sont différents d'une chaîne de télévision à une autre, d'un village à un autre où les dialectes des habitants sont différents<sup>17</sup>.

(E4) : Le kurde a beaucoup régressé, chaque peuple doit protéger sa langue et la développer au lieu de l'affaiblir, surtout maintenant. Vous m'excusez, même mon kurde n'est pas assez pur ! Comme vous voyez, j'utilise beaucoup de mots



arabes [...] La majorité des habitants de Souleimaniya disent *ewe zamanêka* au lieu de dire *ewe katêka* ! Alors pourquoi utiliser le mot arabe *zaman* ? C'est l'arabe qui a influencé la langue kurde, c'est la même chose pour l'anglais ! Petit à petit notre langue prend toutes les formes !<sup>18</sup>

- 39 Les questions de planification de la langue kurde et de son système d'écriture sont toujours des sujets délicats, non seulement chez les intellectuels mais aussi chez la plupart des Kurdes qui éprouvent un sentiment d'attachement vis-à-vis de leur langue et de leur identité.

## La situation actuelle du Kurdistan irakien et de la langue kurde

- 40 Le fait que la région du Kurdistan soit une région touristique et qu'elle soit plus stable que les autres régions d'Irak, elle a contribué à un développement économique plus rapide dans la société kurde. De nombreuses sociétés étrangères et locales ont collaboré avec le gouvernement kurde, à la construction de cette région. Mais l'installation de ces entreprises a engendré une large utilisation d'autres langues, en particulier l'anglais et l'arabe. Ces langues étant particulièrement véhiculées dans le domaine économique.

- 41 Aujourd'hui, même si le kurde occupe une place primordiale dans les hiérarchies administratives, sociales etc., cette situation change parfois dans le secteur privé. D'autres langues comme l'arabe et l'anglais gagnent de plus en plus de terrain dans cette communauté, au détriment de la langue kurde, parfois négligée.

- 42 L'évolution de la société kurde en Irak a influencé directement la situation sociolinguistique de cette langue. En effet, étant donné que cette société est aujourd'hui plus ouverte sur le monde et qu'il existe une très forte immigration d'Arabes irakiens dans cette région, les Kurdes affrontent plus qu'avant une situation de plurilinguisme. Cette situation entraîne une utilisation encore plus fréquente de la langue arabe dans la société kurde<sup>19</sup>.

- 43 Face à cette situation de plurilinguisme, le peuple kurde éprouve une inquiétude assimilable à un réflexe identitaire à l'égard de leur langue. Ainsi, la langue arabe qui, durant près de 50 ans, fut la langue dominante au Kurdistan irakien, s'intègre-t-elle différemment dans la communauté kurde : les enquêtés, surtout ceux de la nouvelle génération, ne sachant pas bien parler la langue arabe, sont confrontés aux difficultés pour communiquer dans certaines circonstances. C'est le cas de cette enquêtée :

(E8) : Il m'est arrivé [d'être confrontée à des difficultés pour parler] mais pas avec les Kurdes. Par exemple, dans mon travail [...] il y a beaucoup d'Arabes, je me sens souvent étrangère dans mon pays<sup>20</sup>.

- 44 D'après les enquêtés, l'existence d'un grand nombre de réfugiées et d'immigrés arabes est une menace pour la langue et l'identité kurdes parce que la langue arabe a une large utilisation dans la société kurde et qu'elle peut devenir dominante et influencer le kurde.

(E5) : Ils [les immigrés] n'ont aucune motivation pour parler la langue kurde, bien entendu. Le kurde est la langue des Kurdes et les étrangers qui vivent au Kurdistan doivent apprendre cette langue<sup>21</sup>.

- 45 La souffrance de ce peuple provoque aujourd'hui chez les individus un sentiment d'attachement plus profond envers leur identité nationale. Souvent, cette attitude se

manifeste dans leur comportement envers toutes les questions qui révèlent ou concernent l'identité nationale. Dans leurs discours, les enquêtés revendiquent clairement leur fierté vis-à-vis de leur identité kurde mais aussi de leur langue.

(E5) : Une des particularités d'une nation est sa langue par laquelle on la reconnaît. La langue, c'est l'identité d'une nation. La nation kurde comme toutes les nations, possède sa propre langue et c'est par cette langue qu'elle sera reconnue<sup>22</sup>.

- 46 Les enquêtés kurdes insistent sur l'importance de l'utilisation de la langue kurde, exprimant leur refus de toute forme de dominance d'une autre langue sur le kurde. Ils insistent aussi sur la nécessité de purifier la langue kurde des mots étrangers, de la parler, la développer, la protéger et la défendre.

(E2) : Moi, je dis que la langue kurde n'est pas la deuxième langue officielle de l'Irak, la langue kurde comme la langue arabe est la langue officielle de l'Irak, elles sont au même niveau [...] Le kurde au même titre que l'arabe est la première langue de l'Irak<sup>23</sup>.

(E5) : Bien entendu, le kurde est la langue des peuples kurdes, et les étrangers qui vivent au Kurdistan doivent apprendre cette langue<sup>24</sup>.

(E1) : La plupart des Arabes, des Turcs et des Iraniens qui viennent au Kurdistan essaient d'apprendre le kurde. Nous aussi, nous aimons leur apprendre notre langue, notre culture, nos habitudes et nos traditions<sup>25</sup>.

(E2) : L'important, c'est que nous devons parler entre nous en kurde car le kurde, c'est la langue de tous les peuples kurdes<sup>26</sup>.

## Conclusion

- 47 Dans le contexte particulier qui est celui du Kurdistan irakien, avec toute l'évolution sociale, politique et économique ayant marqué ces dernières décennies, la langue kurde est considérée comme un marqueur de l'identité kurde. En effet, la conscience identitaire kurde s'affirme au travers de la langue kurde. Les Kurdes sont attachés à cette langue et souhaitent la parler, la transmettre, la protéger et la développer. Lors notre enquête de terrain, des Kurdes interrogés, ont massivement affirmé que la nation kurde comme toutes les nations possède sa propre langue et que c'est par cette langue qu'elle sera reconnue.

- 48 Par l'analyse d'un ensemble d'informations et points de vue fournis par ces enquêtés, cette étude a montré que la protection et la planification de la langue kurde au Kurdistan d'Irak étaient nécessaires pour maintenir l'identité kurde.

- 49 En cela, le processus de standardisation de la langue kurde au sein de la CLK en Irak apparaît aujourd'hui comme une question à la fois importante, complexe et difficile à résoudre. En cela, nous pouvons nous demander jusqu'à quand la CLK pourra supporter cette désunion de leur langue et quelles réactions cette dernière pourrait, à terme, entraîner.

---

## Bibliographie

Accord d'autonomie irako-kurde de 1970. Consulté le 14 juin 2015, lien Internet : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asiel/irak-lois-1970-1983.htm>.

AKIN, Salih, 1997, « Désignation d'une langue innommable dans un texte de loi ; le cas du

kurde dans les textes législatifs turcs », *Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

CALVET, Louis-Jean, 2005, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.

COLLECTIF, 1978, *Notion de minorité linguistique*, Québec, PUL.

Constitution du 15 octobre 2005. Consulté le 14 juin 2015, lien Internet : <http://mjp.univ-perp.fr/constit/iq2005.htm>.

Constitution provisoire du 16 Juillet 1970. Consulté le 14 juin 2015, lien Internet : <http://mjp.univ-perp.fr/constit/iq1970.htm>.

FISHMAN, Joshua A, 1989, *Language and ethnicity in minority sociolinguistic perspective*, *Multilingual Matters*, 45, Clevedon: Multilingual Matters.

GELLNER, Ernest, 1989, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot

HASSANPOUR, Amir, 2008, "Kurdi wek zimaneki cut-standard" [Kurdish as a bi-standard language], *Journale*, 206, 24 avril 2008.

HÉRAUD, Guy, 1994, *Les communautés linguistiques en quête d'un statut*, Nice, Presses d'Europe.

KUTSCHERA, Chris, 2005, « Langue, Culture, Identité : Qu'est-ce qu'être Kurde ? » *Passerelles*, 30, 23-34

LABOV, William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.

Loi dites des langues officielles, 2014, lien Internet : <http://www.perlemanikurdistan.com/files/articles/141214061821.pdf>

MARCELLESI, Jean-Baptiste ; BERNARD, Gardin, 1974, *Introduction à la sociolinguistique ; la linguistique sociale*, Paris, Larousse.

RENAN, Ernest, 1882, « Qu'est-ce qu'une nation ? », *Bulletin de l'Association Scientifique de France*, Paris

SCALBERT-YÜCEL, Clémence, 2006, « Les langues des Kurdes de Turquie ; la nécessité de repenser l'expression « langue kurde », *Langage et société*, 3, 117- 140.

SHEYHOLISLAMI, Jaffer, 2009, « Language and Nation-Building in Kurdistan-Iraq », *Middle Eastern Studies Association Conference*, Boston, MA, USA.

ZARKA, Yves-Charles, 2013, « Qu'est-ce que l'identité nationale ? », in *L'identité nationale à l'épreuve des identités culturelles en Allemagne, en France, au Royaume-Uni*, Paris, L'Harmattan.

---

## Notes

1 Pour ne donner à aucun pays de droit de possession sur les territoires kurdes, les Kurdes emploient aujourd'hui de plus en plus les termes « nord », « est », « ouest » et « sud » du Kurdistan, pour désigner les différentes parties du Grand Kurdistan.

2 Enquête menée dans le cadre de notre mémoire de Master 2 recherche, en 2013, à l'Université Jean-Monnet (Saint-Étienne), sous la dir. de J.-M. Eloy. Publiée sous la forme d'un livre : Ali Hussein, Nigar, 2014, *La situation sociolinguistique de la langue kurde au Kurdistan irakien*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.

3 Il convient de souligner que le choix de la CLK en Irak comme contexte d'étude, repose sur le fait que nous appartenons nous-mêmes à cette communauté.

4 Accord d'autonomie irako-kurde de 1970.

5 L'on exclura les régions pétrolifères kurdes qui ont subi une politique d'arabisation, et les régions Badinan qui ont choisi la langue arabe comme langue d'enseignement.

6 Il convient de souligner que dans les zones kurdophones non comprises dans le territoire autonome, la langue kurde jouit d'une large utilisation (médias, publications, enseignement, etc.) Dans ces régions, l'on trouve des écoles au sein desquelles l'enseignement se fait en kurde et qui sont directement rattachées au ministère de l'Éducation du GRK (Gouvernement Régional du Kurdistan). Quant aux autres écoles enseignant en arabe, elles sont rattachées au gouvernement central d'Irak. Notons enfin que, dans ces dernières, la langue kurde est enseignée en tant que matière, avec un nombre d'heures de cours égal à celui dévolu à



## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Nigar Ali Hussein, « Les Kurdes en Irak : une communauté linguistique qui protège son identité nationale », *Lengas* [En ligne], 77 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 06 avril 2016. URL : <http://lengas.revues.org/842> ; DOI : 10.4000/lengas.842

---

## ***Auteur***

**Nigar Ali Hussein**

DIPRALANG - EA 739, Université Paul-Valéry - Montpellier III

---

## ***Droits d'auteur***

© PULM